

## SOUTIEN AUX PROJETS DU TERRITOIRE

### LANCEMENT DE DEUX PROGRAMMES EN FAVEUR DE LA RELANCE ÉCONOMIQUE

Vendredi 23 juillet 2021, l'Etat, le Conseil départemental du Calvados et Caen la mer, ont signé un Contrat de relance et de transition écologique (CRTE). Par la même occasion, ils ont également signé la Convention « Petites Villes de Demain » avec la Région Normandie et les villes de Thue et Mue et de Ouistreham Riva-Bella.

#### LE CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Fin 2020, l'État a engagé la mise en œuvre des contrats de relance et de transition écologique (CRTE) pour **accélérer la relance** en plaçant au cœur des actions des collectivités l'objectif transversal de transition écologique. Pensé pour accompagner les projets des collectivités sur la période 2020-2026, il a également pour objectif d'intégrer progressivement tous les contrats « Etat » dans une **logique de simplification** de l'accès aux différentes aides et de garantir la cohérence de l'action de l'État sur le territoire.

Les communes de Caen la mer ainsi que la Communauté urbaine ont démontré leur capacité à répondre aux enjeux du territoire en faisant remonter **plus de 200 projets** ! Parmi les projets proposés : isolation des bâtiments publics, mobilité durable, désimperméabilisation des sols pour favoriser la biodiversité, production d'énergies renouvelables, alimentation plus locale et plus durable ou encore équipements sportifs et culturels.

Le contrat signé entre l'Etat, le Conseil départemental du Calvados et Caen la mer permet ainsi d'intégrer les projets intercommunaux et communaux à l'ensemble des projets d'investissement portés par la Communauté urbaine. Le projet de territoire de Caen la mer en cours d'élaboration viendra enrichir et compléter le CRTE en fin d'année pour en faire le **document cadre de référence**.

#### CONVENTION « PETITES VILLES DE DEMAIN »

Fin 2020, l'État a lancé le **programme national « petites villes de demain »** à destination des communes de moins de 20 000 habitants et des territoires alentours. A Caen la mer, deux villes ont fait le choix de se porter candidates via une réponse unique : **Thue et Mue et Ouistreham Riva-Bella**.

Malgré leurs identités différentes, notamment du fait de leur situation géographique, ces deux communes sont reconnues comme des chefs-lieux de canton exerçant des **fonctions de centralités**. Fortes de leurs atouts et de leurs services de qualité aux habitants, les deux

#### Chiffres clés

##### 2020-2026

Période visée par les deux programmes.

##### 205

Nombre de projets remontés par les communes et Caen la mer au titre du CRTE.

##### 6 PARTENAIRES

de la convention « Petites villes de demain » dont

##### 2 COMMUNES

de Caen la mer retenues sur les 160 lauréates en Normandie.

communes ont su faire preuve de modernité et coopération en s'initiant à une **nouvelle forme de mutualisation particulièrement novatrice**.

Conçue également sur la période 2020-2026, la convention permet de bénéficier du soutien de l'Etat à hauteur de 75% pour financer un **chef de projet commun** qui suivra et coordonnera l'ensemble des actions. Elle permet également le cofinancement d'un **manager de commerce** par la Banque des territoires.

Ce soutien est essentiel tant pour le quotidien de ces « petites » villes que pour les communes environnantes. L'**offre de commerces et de services** au plus près des habitants est en effet un élément fort contribuant à la qualité de vie au sein du territoire. Il s'agit également d'un maillon essentiel de l'aménagement durable et de l'attractivité de notre territoire.

## EXEMPLES DE PROJETS PROPOSÉS PAR LES COMMUNES :

### Thue-et-Mue :

- Projet d'habitat, de commerces et d'équipements publics dans le centre-bourg de la Commune déléguée de Bretteville-l'Orgueilleuse sur un terrain de plus de 3,5 hectares non utilisé.
- Rénovation des logements de la gendarmerie.
- Rénovation, réhabilitation et agrandissement d'une salle communale en maison de la culture et de la vie associative (dans la commune déléguée de Cheux).

### Ouistreham Riva-Bella :

- Réaménagement place du marché (côté Riva).
- Rénovation de la halle aux poissons (côté port).
- Mise en place d'une navette électrique.

### CONTACT PRESSE :

Daniela TERZI  
07 84 51 03 97  
d.terzi@caenlamer.fr  
caenlamer.fr